

Envoyé en préfecture le 27/09/2023

Reçu en préfecture le 27/09/2023

Publié le 27 SEP. 2023 SLOW

ID : 026-212601652-20230925-DELIB20230911-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PUBLIE LE : 27 SEP. 2023

OBJET :

Convention de servitude pour le passage avec ADTIM FTTH d'un câble en encorbellement sur la façade de l'immeuble cadastré BK343, situé rue Comte de Sinard appartenant à la commune de Livron-sur-Drôme

Nombre de conseillers :

En exercice : 29

Votants : 28

N° 2023.09.11

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq septembre, le Conseil Municipal de la commune de Livron-sur-Drôme, dûment convoqué le 19 septembre 2023, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Francis FAYARD, Maire.
Madame Evelyne BILBOT est désignée secrétaire de séance

PRÉSENTS : Francis FAYARD, Nathalie MANTONNIER, Philippe CHAVE, Evelyne BERNARD, Jean-François FAURE, Anne-Lise VIALON, Christian CHABERT, Evelyne BILBOT, Sébastien AMBLARD, Christiane LAMBERT, Annick BAROTEAUX, Georges CASANOVA, Marie-Christine GEAY, Duilio NOVARO, Laurent MANTONNIER, Nathalie SORIA, Sébastien CHEYNEL, Emmanuel DELPONT, Fabien PLANET, Francine DAMBRINE, Matthieu NIVOT, Nicolas COLOMB, Emmanuelle GIELLY, José MUNOZ ALVAREZ

REPRÉSENTÉS : Thierry JAVELAS (pouvoir à S. CHEYNEL), Elisabeth LUQUES (pouvoir à F. FAYARD), Dan VILLIOT (pouvoir à F. DAMBRINE), Alain COURTHIAL (pouvoir à E. DELPONT)

ABSENTS : Thierry SANCHEZ

Monsieur Jean-François FAURE Adjoint au Maire délégué aux Travaux, informe l'Assemblée qu'ADTIM FTTH (associé à Ardèche Drôme Numérique pour le déploiement des particuliers à la fibre) a sollicité une convention de servitude pour le passage d'un câble en encorbellement sur la façade de l'immeuble cadastré BK343, situé 2 rue Comte de Sinard, appartenant à la Commune de Livron-sur-Drôme.

La Convention de servitude enregistrée sous le numéro LT_26165_LVO1/PMT_26165_LM05/6304798/IMM sera signée au profit d'ADTIM FTTH – 15 A rue Laurent Lavoisier – 26800 Portes-lès-Valence.

Les termes de la présente servitude seront transcrits sur acte notarié auprès du notaire mandaté par ADTIM et à ses frais.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'Unanimité avec 28 Pour :

- **APPROUVE** la convention de servitude à intervenir avec ADTIM FTTH, relative au passage d'un câble en encorbellement sur la façade de l'immeuble cadastré BK343, situé 2 rue Comte de Sinard, appartenant à la Commune de Livron-sur-Drôme ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces découlant de la présente et, notamment ladite convention de servitude.

Envoyé en préfecture le 27/09/2023
Reçu en préfecture le 27/09/2023
Publié le 27 SEP. 2023 **SLO**
ID : 026-212601652-20230925-DELIB20230911-DE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,



La secrétaire de séance,



Acte exécutoire en vertu de sa transmission en Préfecture le 27 SEP. 2023